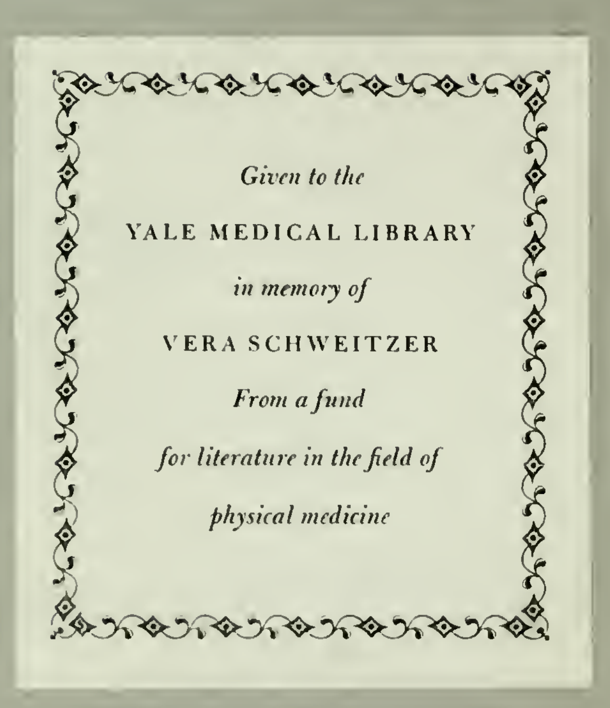


ANALYSE

DES

EAUX THERMO-MINÉRALES

DE RENNES (Aude),

FAITE A L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS,

Suivie de quelques

CONSIDÉRATIONS THÉRAPEUTIQUES,

ET DE PLUSIEURS OBSERVATIONS,

Par M. Cazaintre,

Médecin Inspecteur, Chevalier de la Légion d'honneur.



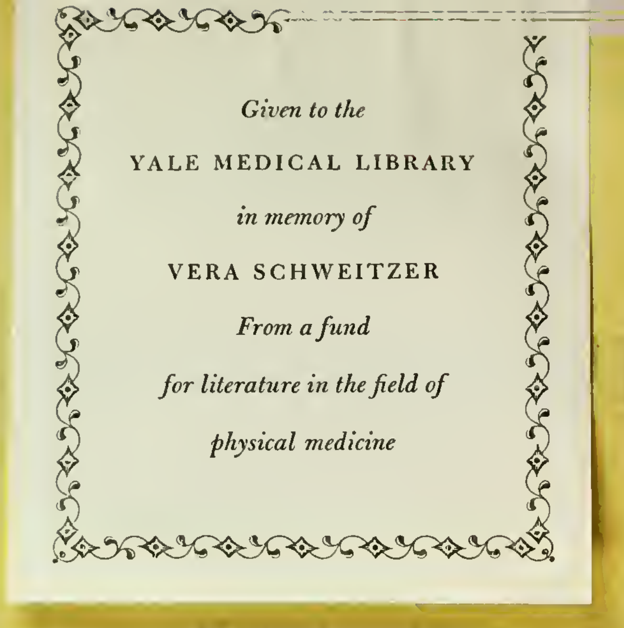
LIMOUX

CHEZ J. BOUTE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES AUGUSTINS, 19.

—

1843.



ANALYSE

DES

EAUX THERMO-MINÉRALES

DE RENNES (Aude),

FAITE A L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS,

Suivie de quelques

CONSIDÉRATIONS THÉRAPEUTIQUES,

ET DE PLUSIEURS OBSERVATIONS.

Par M. Cazaintre,

Médecin-Inspecteur, Chevalier de la Légion d'Honneur.

QUOIQUE la connaissance des principes constituants des eaux thermales ne suffise point pour expliquer tous leurs effets sur l'économie animale, elle est néanmoins très importante pour le médecin qui, ayant à traiter diverses maladies chroniques, ne peut rationnellement ordonner telle eau minérale qu'après avoir examiné ses principes chimiques. C'est ce motif qui m'a déterminé à publier la nouvelle analyse des eaux thermo-minérales de Rennes, qui a été faite à l'Académie royale de médecine de Paris en 1839.

ANALYSE

Des diverses Sources de Rennes (Aude) pour 1,000 grammes (1 litre) d'eau minérale,

FAITE A L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS EN 1839.

SUBSTANCES.	BAIN FORT.	BAIN DOUX.	BAIN de la REINE.	EAU du PONT.	EAU du CERCLE.
	T. 51° Grammes.	T. 40°	T. 41° 2c	T. 12°	T. 12°
Acide carbonique.....	0,162	0,148	0,155	indéterm	indéterm
— Hydrosulfurique...	»	»	Traces.	»	»
Carbonate de chaux..	0,250	0,140	0,120	0,140	0,060
— de magnésie....	0,070	0,030	0,100	0,070	
Chlorures de sodium.	0,071	0,181	0,285	0,060	0,050
— de magnésium.	0,080	0,244	0,320	0,150	0,140
— de potassium ...	Traces.	Traces.	Traces.	indéterm	indéterm
Sulfate de soude....... — de magnésie....	0,090	0,120	0,200	0,120	0,100
— de chaux.........	0,162	0,180	0,170	0,025	0,084
— de fer	»	»	»	»	0,150
Silice .... Alumine .... Phosphate d'alumine et de chaux...........	0,049	0,037	0,040	0,050	0,017
Oxide de fer carbonaté et sans doute crématé.....................	0,031	0,002	0,000	0,003	0,002
Manganèse	Traces.	»	»	»	»
Matière organique....	0,040	0,020	0,020	0,030	bitumin.
TOTAL..........	1,005	1,102	1,416	0,648	0,503
			L'eau était un peu sulfureuse.		Odeur particulière pendant l'évapor.on

En comparant cette analyse avec celle qui fut faite en l'an 13 par MM. Julia et Rehoulh, on voit qu'elle se ressemble pour la nature des principes minéralisateurs que recèlent ces eaux. Mais un avantage que nous devons à la nouvelle analyse, c'est d'avoir découvert deux substances chimiques qui avaient échappé à la première. Les chimistes de l'Académie royale de médecine de Paris ont reconnu l'existence du phosphate d'alumine dans les cinq sources, et celle du soufre dans la source de la Reine.

J'avais remarqué depuis long-temps l'efficacité des eaux de Rennes dans le traitement des leucorhées, des flux diarhoïques et de tous les écoulements passifs ; j'avais observé aussi que quelques maladies cutanées qui avaient résisté au Bain-doux, avaient cédé à la source de la Reine, qui a été trouvée sulfureuse : la nouvelle analyse, en signalant ces agents thérapeutiques que j'ignorais, est venue se mettre en harmonie avec les faits pratiques.

J'ai encore remarqué que la source de la Reine comptait un plus grand nombre de succès que les autres thermales, dans le traitement des tumeurs blanches, des articulations, des engorgements glanduleux, chez les sujets d'un tempérament lymphatique. Cette différence de succès dépend très probablement du chlorure de sodium, dont la quantité, d'après l'analyse, est sensiblement plus grande dans la source de la Reine que dans les autres. Les médecins savent combien l'action du chlorure de sodium est puissante pour modifier les tempéraments lymphatiques. Le mélange du fer et des sels alcalins donne à cette substance un degré de plus d'énergie, qui est très propre à réveiller la vitalité des vaisseaux absorbants.

Quoique j'aie déjà publié un mémoire sur les eaux ther-

males de Rennes, dans lequel je me suis étendu sur l'action thérapeutique de ces eaux, je crois devoir m'occuper encore de leurs propriétés médicamenteuses, afin que les médecins qui n'ont pas pris connaissance de mon premier travail, puissent profiter de ces notions. La voie de la science est d'ailleurs le seul moyen légitime et honorable que puisse employer un médecin inspecteur auprès de ses confrères, pour leur faire connaître les vertus des eaux. L'intrigue a beau s'agiter pour attirer les baigneurs vers tel ou tel établissement, le praticien consciencieux la repousse ; et lorsqu'il a lutté vainement contre une maladie chronique, et qu'il a jugé à propos de l'attaquer par l'emploi d'une eau thermale, ce n'est ni la mode, ni aucun motif étranger qui dominent son jugement, c'est l'examen sérieux des principes chimiques, ce sont les observations positives qui le guideront toujours dans le choix qu'il doit faire d'un moyen thérapeutique qui n'est pas insignifiant.

STATISTIQUE.

Les sources thermales de Rennes sont situées dans le 4e arrondissement de l'Aude, à 6 lieues sud de Carcassonne, 15 sud-ouest de Narbonne, et 16 nord-ouest de Perpignan. On y arrive par une belle route départementale qui permet le libre accès des voitures.

Le village de Rennes est dans une gorge de montagnes qui sont fort peu élevées, en comparaison de celles qui dominent la plupart des établissements thermaux des Pyrénées. Une petite rivière, appelée la Sals à cause du se

marin qu'elle contient, traverse presque tout le territoire de cette commune, et la divise en deux parties. Elle est assez encaissée, pour que les maisons n'aient pas à craindre les inondations. (1)

On trouve à Rennes cinq sources minérales : trois sont thermales, et deux froides.

Les trois thermales portent le nom de *Bain-fort*, *Bain de la Reine* et *Bain-doux*. Les deux froides ont reçu le nom d'eau du *Pont* et du *Cercle*.

Il n'y a que 32 baignoires ; mais les trois sources thermales seraient assez abondantes pour en alimenter 80 : ce qui, à une heure par immersion, en ne comptant que 8 heures par jour, donnerait un chiffre de 640 bains. Tel serait le revenu énorme qu'on retirerait de cette propriété, si on voulait l'exploiter largement.

Le village de Rennes a une population de 522 âmes. Le site est agréable, pittoresque ; le climat doux et tempéré ; la vie animale y est excellente : le gibier, les légumes, les meilleurs fruits y abondent. Le voisinage de Limoux, d'Alet, de Couiza, de Quillan, permet de se procurer tous les agréments de la vie.

On y trouve deux hôtels principaux et quelques maisons particulières où l'on peut se loger convenablement.

A l'hôtel du Bain-fort, on peut prendre les bains et

---

(1) L'eau de cette rivière présente un grand intérêt médical. Elle est assez riche en chlorure de sodium, pour être employée avec une grande probabilité de succès dans diverses affections du système lymphatique, puisqu'elle a fourni à l'analyse deux grammes de sel marin par litre. On pourrait, selon les cas, l'employer pure ou mêlée avec les eaux thermales. Ce serait un avantage immense pour la thérapeutique et pour le propriétaire qui donnerait par ce moyen une grande vogue à ses eaux.

douches de cette source, sans sortir de la maison ; ce qui est un avantage précieux pour les malades.

Il est à regretter que la construction du grand hôtel sur le Bain de la Reine, et dont la vaste remise est déjà faite, ait été suspendue par la mort de M.r de Fleury. Cet hôtel, situé au centre des sources thermales, eût été susceptible de donner de gros bénéfices au propriétaire qui en aurait poursuivi l'entreprise.

La route départementale que l'on construit dans les Corbières, va agrandir la prospérité des bains de Rennes. Cette voie de grande communication part de Narbonne, se dirige dans les Corbières, traverse plusieurs villages, se relie par un embranchement au chemin de Rennes, vient joindre ensuite la route de Carcassonne à Perpignan, qu'elle quitte à Quillan pour aboutir à Foix.

Cette route ne peut qu'être très favorable aux Bains de Rennes, en les faisant communiquer directement avec les départements du Midi. Il en résultera que les voyageurs à qui il fallait deux jours pour venir de Narbonne à Rennes, pourront faire ce trajet dans une journée.

Ces eaux étant placées dans les Basses-Corbières, à une vingtaine de lieues des Pyrénées, leur situation offre aux baigneurs une température plus douce, moins susceptible de transitions que celles des Pyrénées. Cet avantage hygiénique mérite d'être remarqué.

PROPRIÉTÉS MÉDICAMENTEUSES.

Les eaux de Rennes agissent principalement sur les sécrétions et excrétions. Elles sont ordinairement diurétiques et diaphorétiques. Leur mode d'action n'est pas le même chez tous les individus. Chez les uns, elles amènent la solution des maladies par un flux abondant d'urine ; chez les autres, par des sueurs abondantes : ces deux excrétions étant physiologiquement opposées, il est très rare qu'elles aient lieu en même temps ; mais on les voit alterner chez les mêmes individus, sous l'influence du traitement thermal.

Bain doux. — L'eau du Bain-doux est douce et onctueuse : on y éprouve un bien-être sensible ; il produit ordinairement une douce expansion des forces vitales. Cette propriété de porter doucement du centre à la circonférence, rend ce bain extrêmement précieux dans ces sortes d'excitations organiques que laissent quelquefois les maladies aiguës, dans quelques espèces de catarrhe pulmonaire chronique, dans certaines névralgies, le spasme de l'estomac, la gastralgie, dans le rhumatisme. En un mot, le Bain-doux convient toutes les fois qu'il faut légèrement toniser, et que l'on a à craindre une forte excitation.

Bain de la Reine. — Quoique les propriétés physiques et chimiques de cette source diffèrent peu de celles du Bain-doux, elles sont cependant différentes sous le rapport de leur énergie médicinale. « Moins d'un millième de subs-
» tance ajoutée ou soustraite dans une composition, dit
» Guiton-Morveau, y produit des changements de propriété

» notables : faut-il donc s'étonner si des sources d'eaux » thermales identiques, au dire de l'analyse, diffèrent en » vertus médicinales ! »

Il s'agit ici de plus d'un millième de principes minéralisateurs, et assurément la dose en plus serait bien suffisante pour satisfaire la foi des médecins homœopathes. L'analyse chimique a trouvé dans cette source une plus grande quantité de gaz acide carbonique, de carbonate de magnésie, de chlorure de sodium et de magnésium qu'elle n'en a découvert dans le Bain-doux. Aussi l'expérience a prouvé que ses propriétés médicamenteuses sont un peu plus énergiques : nous l'avons vu souvent vaincre quelques maladies atoniques que le Bain-doux n'avait pu détruire.

M. le professeur Alibert dit, dans son *Précis des Eaux minérales* : « Les personnes douées d'une constitution frêle » et délicate ; les femmes atteintes de spasme, d'atonie » dans les forces de l'estomac, d'accidents chlorotiques, » d'aménorrhée, profitent particulièrement des effets sa» lutaires du Bain de la Reine. »

Ce Bain convient particulièrement dans les maladies du système lymphatique, dans les engorgements glanduleux, dans les tumeurs blanches, dans les empâtements du foie, dans les blennhorragies chroniques, en général lorsqu'il faut exciter les vaisseaux absorbants et fortifier les membranes muqueuses.

Bain-fort — Une température plus élevée et une plus grande quantité de principes ferrugineux donne à cette source, sur les précédentes, une supériorité d'action qui n'est pas douteuse. Il n'est donc pas extraordinaire qu'avec une si grande richesse d'agents toniques, ce Bain produise de nombreuses guérisons, toutes les fois qu'il faut toniser,

activer les excrétions, porter fortement à la périphérie, combattre l'inertie du système lymphatique. L'expérience a prouvé et prouve encore tous les jours que les affections rhumatismales chroniques, accompagnées d'engourdissement, de torpeur et d'engorgement dans les articulations, cèdent souvent aux propriétés énergiques de cette eau thermale, employée soit en bains, soit en douches.

« Le Bain-fort, dit le célèbre Alibert dans son ouvrage » sur les eaux thermales du royaume, est spécialement » réservé pour les maladies chroniques invétérées, qui ne » cèdent qu'à des perturbations énergiques. Les vieux mi- » litaires perclus de rhumatismes ou de paralysie, à la » suite de vieilles blessures, pourraient y trouver le même » avantage qu'à Bourbon-l'Archambault, sous le double » rapport de la température et des principes minéralisa- » teurs : le principe ferrugineux qui les imprègne, est un » tonique précieux qui peut amener des crises très favo- » rables. »

Le Bain-fort, en immersion et en douches, a la propriété de dissiper les empâtements lymphatiques, et réussit quelquefois dans les tumeurs blanches des articulations. Ses propriétés éminemment fondantes et toniques le rendent précieux, lorsqu'il y a faiblesse des muscles, atonie, insensibilité des fibres nerveuses, et dans les fausses ankiloses. J'ai vu souvent l'eau de cette source, prise en bains ou en douches, faire cesser assez promptement l'engourdissement et la gène des articulations. (1)

L'eau de cette source agit en excitant des perturbations,

---

(1) Voir la guérison du célèbre docteur Chrestien, atteint d'une torpeur musculaire, pag. 24 de mon Mémoire sur les Eaux thermales de Rennes, 1833.

aussi son emploi est-il fréquemment suivi de quelques efflorescences cutanées, qui sont autant de crises salutaires pour la solution de plusieurs affections internes.

Les douches prises sur le trajet de la colonne vertébrale ont produit d'heureuses modifications dans la paralysie consécutive, celle surtout qui dépend de la répercussion brusque d'un exanthème ou de dartres. Elles réussissent aussi dans quelques affections de la moelle épinière. Les douches ascendantes sont en général efficaces dans plusieurs maladies de la matrice, surtout celles qui tiennent à un état d'inertie, dans quelques maladies dartreuses du périnée, du sphincter de l'anus. (1)

---

(1) On voit dans le 3.e vol., pag. 50 de l'ouvrage précieux sur les Pertes Séminales, que vient de publier M. Lallemand, que les eaux qui sont ferrugineuses et légèrement sulfureuses conviennent principalement chez les tabescens. Voici ce que dit le célèbre professeur de Montpellier qui, après avoir parlé de plusieurs Eaux thermales, cite les Eaux de Rennes : « Elles contiennent, en outre, de l'acide sulphydrique et des sulfates qui les rendent fort » utiles dans les affections cutanées accompagnées d'atonie. On doit » donc les préférer aux eaux sulfureuses dont j'ai parlé ailleurs, » chez les tabescens qui présentent les deux indications à remplir. »

L'expérience a sanctionné ce jugement en me faisant voir souvent l'efficacité de la Source de la Reine dans les leucorrhées, les gonorrhées atoniques, et quelques affections de la moelle épinière, compliquées d'affections cutanées, qui, sous le rapport de l'atonie des organes de la génération, présentent une certaine analogie avec les pertes séminales. J'ai vu aussi quelques tabescens, que je ne puis nommer, se trouver très bien de l'eau du Cercle en boisson et du Bain doux.

OBSERVATIONS MÉDICALES.

Pour ne pas grossir une brochure qu'on ne lirait pas si elle était trop volumineuse, je me bornerai à présenter un certain nombre des observations que j'ai recueillies postérieurement à la publication de mon premier mémoire; elles suffiront pour donner une idée de l'efficacité des eaux thermales de Rennes, dans le traitement de diverses maladies chroniques.

Rhumatisme général.

M. Ribes, de Montbrun (canton de Lézignan), âgé de 32 ans, tempérament sanguin, fut atteint en 1833, à la suite d'une suppression brusque de la transpiration, d'un rhumatisme qui affectait généralement les muscles et les articulations. Cet état de souffrance durait depuis deux mois, lorque son médecin, voyant l'inefficacité de divers moyens thérapeutiques, lui ordonna les bains de Rennes. Il s'y fit transporter avec la plus grande peine; la fatigue du voyage avait exaspéré ses douleurs; mais il fut bien récompensé de sa docilité à suivre les ordres de son médecin. Une vingtaine de bains à la source du Bain-doux déterminèrent une sueur abondante, à la suite de laquelle le malade fut complétement guéri.

Il est digne de remarque que les bains domestiques et le traitement employé auparavant n'avaient pu réussir à provoquer la transpiration; ce qui doit faire admettre qu'il

existe dans les eaux de Rennes des propriétés spéciales qui ne peuvent pas être remplacées par les médicaments ordinaires.

Raideur des articulations à la suite d'un rhumatisme.

M. Salvetat, maitre d'hôtel à Sorèze, âgé de 70 ans, tempérament bilioso-sanguin, forte constitution, après s'être exposé fréquemment aux variétés de la température, à la chasse, contracta un violent lumbago, qui fut bientôt suivi de douleurs dans le genou et les articulations tibio-tarsiennes.

Tous les remèdes avaient été épuisés pour combattre cette affection rhumatismale. Les médecins furent d'avis d'envoyer le malade aux Bains de Rennes. A son arrivée dans l'établissement, il ne pouvait marcher qu'avec la plus grande difficulté : appuyé sur des béquilles, il se traînait très péniblement.

Après seize bains pris à la source du Bain-doux, toutes les articulations affectées se dégagèrent complétement, et la locomotion fut rétablie. Cette guérison est d'autant plus extraordinaire, qu'elle a été obtenue à un âge où le rhumatisme est fort opiniâtre.

Rétraction de la Cuisse à la suite d'une fracture du Fémur.

M.me Sol, de Puylaurens, âgée de 55 ans, fit une chute en 1834, et se fractura le fémur dans son tiers supérieur. Quoique la réduction fût opérée et le *cal* bien consolidé, il lui restait une rétraction de la cuisse, qui rendait ce membre plus court de deux pouces que le correspondant.

La progression était très difficile et douloureuse ; plu-

sieurs moyens avaient été employés sans la moindre efficacité. Les médecins avaient désespéré de son état. Ne pouvant pas, à son âge, faire le sacrifice de la faculté locomotrice, elle voulut, en désespoir de cause, essayer les Bains de Rennes. Toutes les personnes qui s'intéressaient à elle, l'en avaient d'abord détournée, en lui alléguant que ce serait se fatiguer à pure perte, et qu'elle pourrait même aggraver son mal par la fatigue du voyage. Quelques exemples de guérisons inespérées, obtenues à Rennes, la déterminèrent à partir. Elle fit usage de plusieurs bains à la source du Bain-doux et de douches au Bain-fort. Ses souffrances redoublèrent sous l'influence des premières douches, à ce point qu'elle voulait y renoncer. Je fus d'avis de les continuer. Quelle fut sa surprise, lorsqu'à la douzième douche elle s'aperçut qu'elle marchait plus facilement, et qu'elle ne boitait presque pas. L'amélioration fit de si grands progrès, qu'avant de quitter l'établissement, la malade jeta ses béquilles, et dans l'excès de sa joie, dansa une contredanse, au grand étonnement de tous ceux qui l'avaient vu marcher si péniblement. Elle partit à la hâte, pour être à temps à la fête locale, se proposant, dit-elle, de danser pour surprendre les personnes qui avaient désespéré de sa guérison.

Paraplégie rhumastismale.

Marguerite Reverdy, de Castelnaudary, âgée de 42 ans, tempérament bilioso-sanguin, fut atteinte, en avril 1837, à la suite d'un refroidissement brusque de l'atmosphère, d'un engourdissement des membres abdominaux, qui imitait la paraphlégie.

La malade était obligée de garder le lit; ses jambes flé-

chissaient lorsqu'elle voulait se tenir debout. On chercha à combattre cette maladie avec des liniments stimulants, des bains aromatiques et des vésicatoires, qui ne furent suivis d'aucun succès. Les bains de Rennes ayant été prescrits, la malade s'y fit transporter. A son arrivée dans l'établissement, elle marchait très péniblement malgré le secours des béquilles. D'après la manière dont elle traînait les jambes, elle me fit l'effet d'une paraplégique.

Le bain de la Reine et les douches furent employés successivement. Au quatrième bain, une sueur abondante se déclara et dura pendant plusieurs jours. Au dixième bain, l'amendement était sensible, et au vingtième, la malade quitta les béquilles, sans ressentir de douleur ni d'engourdissement.

Paraplégie à la suite d'une Céphalite.

Bayle, maréchal, de Tourreilles (Aude), âgé de 28 ans, tempérament bilioso-sanguin, fut atteint, en mai 1836, d'une méningo-céphalite qui dura huit jours. Cette affection cérébrale fut traitée par les saignées générales et par les sangsues. Lorsque le malade entra en convalescence et qu'il voulut se lever, il se trouva paralysé de la ceinture en bas. Il fut obligé de prendre des béquilles; ses jambes étaient insensibles et fléchissaient souvent à ce point qu'il était toujours au moment de tomber. Il se fit transporter aux Bains de Rennes, où il prit une vingtaine de bains à la source de la Reine, et dix douches sur la colonne vertébrale. Sous leur influence, amendement progressif; retour de la sensibilité dans les membres abdominaux; sentiment des forces musculaires. Néanmoins le malade quitta Rennes sans avoir recouvré la faculté locomotrice. De retour

dans ses foyers, l'amendement a continué; retour aux Bains l'année d'après; guérison parfaite.

Paraplégie à la suite d'une Contusion sur la Colonne Vertébrale.

Françoise Alquier, de La Serre de Prouille, âgée de 50 ans, fit une chute affreuse d'une charrette qui versa, et roula dans un précipice. Entr'autres contusions, elle en reçut une sur la colonne vertébrale, qui dut retentir sur la moelle épinière, puisque le mouvement et la sensibilité des membres abdominaux allèrent en diminuant tous les jours. La progression finit par devenir impossible : les sangsues, les frictions stimulantes sur la colonne vertébrale avaient été employées sans succès. Sur la prescription de son médecin, elle se fit transporter aux Bains de Rennes, y fit usage du Bain-doux et des douches sur la colonne vertébrale. Sous l'influence de leur action tonique, la sensibilité des membres abdominaux se rétablit d'abord, et successivement la faculté locomotrice est revenue à son état normal.

Guérison extraordinaire d'une Affection de la Moelle épinière.

M. Pourouch, propriétaire, habitant une maison de campagne près de Castelnaudary, âgé de 65 ans, tempérament sanguin, constitution athlétique, fut saisi tout-à-coup d'une vive douleur aux reins, qui s'irradia bientôt dans le canal vertébral et s'accompagna d'un fourmillement dans la plante des pieds. Application réitérée de nombreuses sangsues sur la région lombaire; écoulement de sang très abondant, syncope; six jours après paralysie des bras, de la langue et des extrémités inférieures.

La paralysie des bras et de la langue avait presque disparu, lorsque le malade se fit transporter à Rennes; mais celle des membres inférieurs persévérait depuis six mois. Pour tenter une dérivation puissante, le médecin avait fait appliquer plusieurs cautères sur les parties latérales de la colonne vertébrale. L'insuccès d'un moyen si énergique était fait pour faire craindre l'incurabilité.

Lorsque le malade arriva à Rennes, il était dans un état déplorable; il fallait quatre personnes pour le mettre dans le bain, et son corps s'y laissait aller avec l'inertie d'un cadavre. Traitement thermal pendant 36 jours; immersion dans la source du Bain-fort et douches sur le trajet de la colonne vertébrale. Il quitta l'établissement avec un peu plus de sensibilité dans les membres inférieurs, et quinze jours après son retour dans ses foyers, le mouvement des jambes était rétabli, la station était supportée. La guérison a été complète; il n'y a pas eu de récidive. Le malade est revenu pendant deux ans de suite aux Bains de Rennes, et en le voyant marcher, tout le monde a crié au miracle.

Tumeur blanche du genou.

Jean Saury, de Lapradelle (Aude), âgé de 16 ans, d'un tempérament lymphatique, fut atteint, au mois de décembre 1835, d'un dépôt à la cuisse, un peu au-dessus du genou. La suppuration qui suivit l'ouverture de l'abcès fut de nature séreuse. Après la cicatrice, un engorgement se déclara au genou; la tuméfaction de cette partie s'accrut lentement, sans présenter de fluctuation ni de rougeur. La maladie de cette articulation présentait tous les caractères de la tumeur blanche : l'extension et la flexion de la jambe étaient impossibles, comme dans l'ankylose.

Le malade fit usage, d'après mon ordonnance, du Bain de la Reine, qui, à la quatrième immersion, produisit de l'amendement. Après avoir été préparé par le Bain de la Reine, le malade passa à l'usage des douches : sous leur influence, la tumeur diminua encore plus sensiblement; le mouvement d'extension se rétablit d'abord, et quelques jours après, celui de flexion. L'amélioration fut si remarquable, que le malade, qui auparavant ne pouvait marcher qu'avec la plus grande difficulté, même avec le secours des béquilles, put monter un escalier avec facilité et sans point d'appui.

Il est à remarquer de plus, qu'une dartre crustacée qui couvrait la poitrine, disparut entièrement. La guérison de cette maladie, qui durait depuis un an, s'est opérée par la sueur abondante du genou, provoquée principalement par les douches.

Gonalgie.

Maricone (Pierre), faïencier, de Saint-Papoul, âgé de 38 ans, tempérament bilioso-sanguin, fut atteint, en mai 1834, d'un rhumatisme articulaire, qui se développa chez lui avec d'autant plus d'intensité, que sa profession l'exposait fréquemment à l'influence de l'humidité. Après avoir attaqué successivement toutes les articulations, l'élément rhumatismal s'était fixé particulièrement sur les genoux. Ces articulations étaient légèrement engorgées; la progression était entièrement difficile et douloureuse : des paroxismes de souffrance étaient établis comme dans les névralgies.

La méthode anti-phlogistique et perturbatrice, les liniments camphrés et stimulants, les vésicatoires, avaient

été employés sans succès. Le malade, d'après l'avis de son médecin, s'étant fait transporter aux Bains de Rennes, y fit usage du Bain de la Reine et des douches sur les parties affectées. Pendant tout le temps de la médication thermale, les genoux ruisselaient de sueur. Au quinzième bain, l'engorgement et la douleur se dissipèrent, à ce point que le malade, qui était en proie à l'insomnie, recouvra le sommeil et la faculté locomotrice dans toute son intégrité : il quitta les Bains, parfaitement guéri. Depuis, il a pu vaquer à ses travaux ordinaires sans aucune récidive. Il est revenu aux Bains de Rennes, moins par besoin que par reconnaissance.

Engorgement du genou consécutif à l'aménorrhée.

Jeanne Artozoul, de Carcassonne, couturière, âgée de 22 ans, tempérament lymphatique, après avoir dansé, se trouvant en transpiration, eut l'imprudence de quitter ses souliers et d'exposer ses pieds sur le sol, pour tempérer la vive chaleur qu'elle éprouvait. Elle ne tarda pas à ressentir les funestes effets de cette transition de température. La sueur des pieds se supprima brusquement, et bientôt une douleur vive se déclara au genou droit, ainsi qu'à l'articulation tibio-tarsienne. La suppression des menstrues vint se joindre à tous ces symptômes, et dès-lors le mouvement fluxionnaire s'établit sur les parties affectées, avec une nouvelle intensité. La grosseur du genou faisait craindre une tumeur blanche.

La saignée du pied, les sangsues, les vésicatoires, les liniments stimulants, avaient été employés sans succès : la progression était très douloureuse, et ne pouvait se faire qu'à l'aide de béquilles. La malade se fit transporter à

Rennes, où elle fit usage de l'eau du Pont, du Bain-doux et des douches. Leur action fut si rapide et si salutaire, que l'engorgement des deux articulations diminua sensiblement, et qu'après le vingtième bain les menstrues reparurent ; d'un autre côté, la locomotion cessa d'être douloureuse, et put s'exercer sans le secours de béquilles. Retour aux Bains de Rennes en 1835 : menstrues régulières, guérison complète du genou et de l'articulation tibio-tarsienne.

Il est remarquable que la solution de cette maladie ne se soit pas opérée par la transpiration, quoique sa suppression l'eût produite. Il paraît que l'engorgement des deux articulations était entièrement sous l'influence de l'aménorrhée, puisque le retour des menstrues a suffi pour amener la guérison.

Engorgement glanduleux. — Suppression menstruelle.

M.lle Cazanou, de Sallèles (Aude), âgée de 24 ans, d'un tempérament lymphatique, avait été affectée, dès son bas âge, d'un engorgement glanduleux, qui attestait l'existence du vice scrophuleux. La révolution vitale qui se fit à l'époque de la puberté, avait modifié cette maladie, lorsqu'à la suite d'une transition de température, elle reparut avec une nouvelle intensité. La malade présentait, sur les parties latérales du cou, trois glandes qui étaient très dures et du volume d'une grosse noix. La suppression menstruelle avait encore aggravé ce fâcheux état, en favorisant l'afflux humoral sur des parties disposées à le recevoir. Le teint était pâle ; la figure et les lèvres surtout étaient tuméfiées : dyspepsie, sentiment d'embarras dans la région abdominale, suppression du flux menstruel de-

puis un an. Le Bain de la Reine et les douches ascendantes dirigées sur les glandes les ont diminuées des trois quarts: l'apparition du flux menstruel au quinzième bain est venue couronner le succès.

Engorgement glanduleux.

Bels, de Villepinte, âgé de 24 ans, tempérament lymphatique, exerçant le métier de cordonnier, avait montré, dès son bas âge, tous les symptômes du vice scrophuleux. Plus tard, cette affection humorale, favorisée par l'état sédentaire et par une habitation humide, avait pris un sensible développement. Des engorgements glanduleux très volumineux s'étaient formés sur les parties latérales du cou; ils s'étaient abscédés et cicatrisés successivement pendant une période de quatre années.

Lorsque le malade vint aux Bains de Rennes, en 1834, les cicatrices étaient très indurées et représentaient une tumeur oblongue, en forme de dos de poisson. Les vésicatoires, les emplâtres fondants, les dépuratifs, avaient échoué. Il prit plusieurs bains à la source de la Reine, et l'eau du Cercle en boisson. Sous l'influence de cette médication tonique, l'engorgement diminua sensiblement, dans l'espace de vingt jours. Arrivé chez lui, le malade eut le bonheur inespéré de voir cette tumeur hideuse entièrement fondue. Il revint l'année d'après pour fortifier sa guérison : il ne lui restait qu'une très petite glande que le Bain de la Reine et l'eau du Cercle ont contribué à résoudre.

Aménorrhée et Névralgie.

Catherine Montgravier, de Lanet, âgée de 34 ans, tempérament nerveux, s'étant exposée plusieurs fois à la pluie

et aux transitions de température, commença par éprouver des retards dans la menstruation, et plus tard une aménorrhée complète. Le trouble de cette fonction fut suivi d'une névralgie sciatique des plus violentes : claudication; progression douloureuse; insomnie. Les emménagogues, les bains de vapeur aromatiques, les liniments stimulants, avaient été employés sans succès; les bains émollients généraux avaient échoué; on avait remarqué même qu'ils aggravaient la douleur.

Cet état de souffrance avait persévéré pendant un an. L'inefficacité des remèdes détermina le médecin à essayer les bains de Rennes. Sur sa prescription, la malade fit usage du Bain-doux et de l'eau du Pont. Au dixième bain, le flux menstruel reparut; dès-lors la névralgie fut calmée, la progression devint plus facile. J'ai appris que la guérison était complète.

Chlorose.

Voici une histoire de chlorose dont la guérison appartient aux bains de Rennes. Elle m'a été transmise par M. Houlès, médecin distingué de Soreze. Je la trouve trop intéressante pour ne pas l'annexer aux observations de ce mémoire, qui servent à prouver l'efficacité de ces eaux dans le traitement des maladies atoniques de la matrice et de celles qui en dépendent.

« M.lle G......., m'écrit le d.r Houlès, eut une enfance
» pénible. La puberté, qui amène si souvent les modifi-
» cations les plus avantageuses, ne servit chez elle qu'à
» épuiser le peu de forces qui lui restait par cette fièvre
» momentanée qu'elle développe à pure perte. C'est à l'âge
» de 16 ans que se manifestèrent les symptômes de cet

» état chlorotique que vous avez vu porter si loin. Progres» sivement, le visage se ternit, et prit une teinte jaune» verdâtre; les yeux perdirent tout éclat, et la physionomie » toute expression; l'appétit se pervertit d'abord et devint » presque nul; les digestions étaient laborieuses; peu à » peu l'abdomen devint volumineux; la respiration habi» tuellement gênée devenait haletante au moindre mou» vement; il survenait fréquemment des palpitations du » cœur tellement fortes, qu'il fallait de l'attention pour » ne pas les attribuer à l'hypertrophie active de cet organe; » le système musculaire était dans une prostration radi» cale; le plus léger exercice ne pouvait pas être toléré; » l'intelligence elle-même participait de cet état de fai» blesse; toute tension d'esprit, la moindre application » étaient insoutenables. »

On avait essayé de ranimer cet organisme débile par quelques toniques, tels que le quinquina et la limaille de fer; mais on était obligé de les suspendre et de les reprendre tour-à-tour pour ménager la sensibilité des organes digestifs qui, dans ce cas, s'exaltait avec une facilité désolante. Cette entière susceptibilité des intestins avait donné l'idée des anti-phlogistiques; mais les émissions sanguines révulsives ne furent suivies d'aucun succès, et la débilité qui résultait de leur emploi avait forcé d'y renoncer.

« On avait compté avec plus de raison, dit le docteur Houlès, sur l'emploi des eaux sulfureuses.

» Pendant trois années consécutives, M.lle G... se rendit à Ax, et y prit les bains, la douche et les eaux en boisson, avec une persévérance qui surprenait le médecin, mais qui

malheureusement ne fut pas récompensée par le moindre amendement.

» Ce fut après un séjour de plus de deux mois dans cet établissement, qu'étant plus souffrante que jamais, elle voulut recevoir mes soins. Elle était alors âgée de 19 ans, et présentait au plus haut point l'ensemble des symptômes déjà énumérés : elle n'avait jamais été réglée, et n'avait jamais rien éprouvé qui pût faire pressentir l'établissement de cette importante fonction. Le dépérissement extrême de la malade et l'impuissance des moyens employés jusque-là m'auraient laissé peu d'espoir, si je n'avais pas connu l'efficacité des bains de Rennes contre la *chlorose ;* mais encouragé par les beaux résultats que vous aviez obtenus, je ne désespérai pas de soulager la malade, et lui conseillai d'aller passer dans votre établissement le peu de beaux jours qui nous restaient. Elle s'y rendit de suite ; elle eut encore le temps de prendre une vingtaine de bains et quelques douches, et but abondamment de l'eau du Cercle. A son retour, son état était sensiblement amélioré : elle avait plus d'appétit et de force : ses palpitations étaient moindres ; quoique pâle encore, son teint était plus animé, et sa figure avait repris de l'expression. Bientôt les seins se développèrent ; sentiment de pesanteur dans les reins, tiraillement dans les cuisses. »

Pour soutenir l'action des eaux thermales qui se dessinait si bien, on employa encore le traitement tonique qui, au fonds, était le même que celui qu'on avait vainement employé tant de fois. Enfin, « deux mois après le retour » des Bains, dit M. Houlès, la menstruation s'établit fa- » cile, abondante. »

Ou voit ici que la menstruation a été préparée par l'ac-

tion spéciale que les eaux de Rennes ont exercée sur la matrice. Ce fait est d'autant plus propre à faire ressortir leur efficacité dans le traitement des affections de l'organe utérin, que la malade dont il est question avait essayé, sans le moindre succès, divers toniques et notamment les eaux sulfureuses. Il faut en conclure que le soufre, quoique tonique, ne présente pas le même avantage que le fer de nos eaux, lorsqu'il s'agit de réveiller les forces vitales de la matrice ; il faut encore en tirer cette conséquence, que les différentes préparations ferrugineuses, employées contre la chlorose, ne pourront jamais remplacer l'action vivifiante des principes ferrugineux que recèlent les eaux thermales.

Aménorrhée.

Labatut (Claudine), de Carcassonne, âgée de 28 ans, tempérament sanguin, après avoir éprouvé des fausses couches, qui furent suivies de pertes de sang très abondantes, fut atteinte, en mars 1834, d'un rhumatisme universel. Les vésicatoires, les sangsues, les bains de vapeur, les liniments, avaient été employés sans succès. Cette maladie résistait d'autant plus que le flux menstruel avait sensiblement diminué. Ce dérangement des menstrues paraissait appartenir à une atonie de la matrice, qui pouvait être expliquée par l'hémorrhagie survenue après les fausses couches. Le traitement méthodique ayant échoué dans ce cas, les eaux de Rennes furent ordonnées dans le but de rétablir le flux menstruel. Le Bain-doux et les douches produisirent sur la matrice un effet tonique si marqué, que la menstruation devint plus régulière et plus abondante. Dès que ce flux important fut rétabli dans son

état normal, les douleurs des articulations diminuèrent progressivement, et finirent par disparaître. La malade revint l'année d'après aux Bains dans un état de guérison parfaite.

Ozène consécutif à une diminution du flux menstruel.

Claire Noini, de Mauzuer, canton de Dourgne, département du Tarn, tempérament bilioso-nerveux, éprouvait, depuis un an, de l'irrégularité et du ralentissement dans le flux menstruel. Le dérangement de cette importante fonction fut d'abord suivie d'*anorexie*, et plus tard se déclarèrent les symptômes de l'*ozène*. Dans le principe, la malade sentait une odeur désagréable qui partait de l'estomac et se propageait jusqu'à la bouche. L'anorexie disparut peu à peu; mais l'odeur fétide se concentra dans le voile du palais et dans la membrane pituitaire qui étaient dans un état de sécheresse et d'irritation, et secrétaient un *mucus* nasal puriforme. Tous ces symptômes paraissaient régis par le trouble de la menstruation. D'après l'origine et la marche de cette affection, on ne pouvait les rapporter à aucune autre cause morbide.

Les purgatifs, les éxutoires, les dépuratifs, le reniflement d'eau de Barèges factice avaient été employés sans succès. Son médecin lui prescrivit les Bains de Rennes. Elle fit usage du Bain doux, dont elle renifla fréquemment pendant l'immersion. Sous l'influence de cette médication, elle éprouva un léger amendement qui se fit remarquer seulement par un peu plus de secrétion nasale et par une diminution de la fétidité. D'un autre côté, le flux menstruel se montra un peu plus abondant; néanmoins il était loin d'être ce qu'il était auparavant. Cette malade est revenue à Rennes pendant deux années consécutives. L'usage

du Bain doux et de l'eau du Pont ont rétabli entièrement le flux menstruel, et l'ozène a disparu.

Il est très probable que cette maladie se rattachait a une atonie de la matrice, puisque nous l'avons vue dériver du ralentissement des menstrues, et que nous avons observé que la guérison n'est arrivée que lorsque le flux périodique a été ramené à son état normal. La sympathie qui lie les membranes muqueuses entr'elles, vient encore corroborer cette opinion. Il paraît que dans ce cas une irritation spéciale s'était fixée sur la membrane pituitaire, au préjudice des propriétés vitales de la matrice; et l'on conçoit dès-lors comment le rétablissement des fonctions de cet organe a pu amener la solution de cette affection par une espèce de révulsion organique.

Gastralgie.

Iché (Jean-Pierre), de Gruissan (Aude), matelot, âgé de 26 ans, tempérament bilioso-sanguin, fut atteint, dès l'âge de 14 ans, d'un rhumatisme universel qui dura pendant six mois. Neuf ans après, cette cruelle maladie vint l'assaillir encore; elle fut très probablement provoquée par l'humidité et toutes les vissicitudes atmosphériques auxquelles l'exposait son métier de pêcheur. Ce second rhumatisme, après avoir attaqué toutes les articulations, s'était fixé particulièrement sur l'estomac. Alors se manifestèrent tous les symptômes de la gastralgie. Les plus vives douleurs se faisaient sentir dans la région épigastrique. De nombreuses applications de sangsues, des vésicatoires sur l'épigastre, divers anti-spasmodiques n'avaient pu réussir à calmer ce long et malheureux état de souffrance.

A son arrivée à Rennes le malade éprouvait une douleur

vive à l'épigastre, qui redoublait à chaque pas qu'il faisait. Plusieurs bains, pris à la source du Bain doux, et des douches en arrosoir sur la partie souffrante, triomphèrent de cette douleur, jusque-là si rebelle à toute espèce de traitement. Les digestions, qui auparavant étaient très laborieuses, devinrent plus faciles. Le malade m'assura qu'il ne s'était jamais trouvé, depuis six ans, dans un semblable bien-être. Il quitta Rennes entièrement satisfait de son état présent et plein d'espoir pour l'avenir.

Chorée ou danse de Saint-Gui.

Courtès (Jacques), âgé de 29 ans, tempérament bilioso-sanguin, soldat au 14.e de ligne, étant de garde pendant la nuit, fut assailli tout-à-coup par plusieurs individus qui le maltraitèrent; à la suite de cette forte émotion, il éprouva des mouvements convulsifs et un tremblement général.

Ne pouvant continuer son service dans cet état, il entra à l'hospice. Son traitement consista en saignées générales et locales et en plusieurs applications de glace sur la tête. Cette thérapeutique rationnelle ne fut suivie d'aucun amendement; le tremblement était continuel; le malade ne pouvait saisir aucun objet sans le laisser tomber immédiatement.

Ayant contracté la gale, on lui fit prendre des bains sulfureux qui guérirent l'affection cutanée, mais qui ne calmèrent, en aucune manière, les symptômes de la chorée dont la persévérance lui valut la réforme. Ce militaire, envoyé à Rennes, y fit usage du bain doux et des douches sur la colonne vertébrale, ainsi que sur les articulations iléofémorales, vu que les membres abdominaux étaient particulièrement tourmentés de tremblements.

Une éruption de plusieurs boutons se manifesta sur la région lombaire; quelques jours après cette crise, le tremblement diminua sensiblement. Le malade revint à Rennes l'année d'après, y suivit le même traitement que le précédent, et en a retiré des effets si salutaires, que sa névrose a entièrement disparu.

Espèce d'amaurose à la suite d'une affection de l'organe de l'ouïe.

Pech (Joseph), de Cassagnoles (Aude), agriculteur, âgé de 30 ans, frappé par une variation brusque de la température, éprouva une affection catharrale qui porta particulièrement sur les organes de l'ouïe; il ressentait habituellement un bruissement très incommode, suivi d'une légère surdité. Cet état persévéra pendant huit ans; cette affection s'accompagna d'une autre plus grave encore: Un jour qu'il était occupé à labourer son champ, sa vue se troubla tout-à-coup, et il ne put pas voir ses mules. Effrayé de cet accident, il consulta son médecin, qui lui fit appliquer des sangsues sur les tempes, des vésicatoires aux bras et à la nuque. Les fonctions de la vision ne se rétablissant pas, il fut décidé que le malade essayerait les Bains de Rennes. A son arrivée dans l'établissement, il éprouvait fréquemment des éblouissements, et il lui arrivait de perdre la vue plusieurs fois par jour. Il prit le Bain de la Reine et plusieurs douches sur la nuque, qui ont réussi à faire disparaître complètement les éblouissements et la cécité. Il est revenu aux bains l'année d'après, et m'a déclaré qu'il n'avait éprouvé aucun retour de sa maladie.

Néoralgie frontale.

M. Cros, curé de Ventenac, âgé de 28 ans, d'un tempé-

rament nerveux, souffrait, depuis neuf mois, d'une névralgie frontale qui avait été précédée pendant long-temps de fréquents maux de tête. Cette névralgie s'étendait jusqu'aux sourcils. Une douleur très aiguë s'accompagnait de pulsations dans le cerveau et d'un sentiment de froid à la tête qui avait obligé le malade à porter perruque. La moindre excitation morale provoquait un redoublement : c'en était à ce point, qu'il ne pouvait supporter un quart d'heure de lecture. Des sangsues, les sinapismes, les antispasmodiques avaient été inutilement employés contre cette cruelle maladie. Sur l'avis de son médecin, il vint essayer les Bains ds Rennes. Le même jour de son arrivée il était en proie à une exacerbation affreuse. Les douches en arrosoir sur la tête et les bains à la source du Bain doux produisirent une amélioration sensible. Le redoublement fut infiniment plus court qu'à l'ordinaire, et le malade, qui auparavant ne pouvait lire sans exaspérer ses souffrances, put se livrer avec calme à ce genre d'application. Il partit dans un état très satisfaisant. On m'a assuré depuis que sa guérison était parfaite.

Dartre de toute la surface du corps.

Antoine...., tisserand de l'hospice de Limoux, âgé de 25 ans, tempérament lymphatique, fut atteint d'une affection cutanée qui occupait toute la surface du corps. L'explosion sur la peau fut si forte et si générale, que tout son corps, même le visage et le cuir chevelu furent couverts en peu de temps d'une croûte épaisse d'où découlait une humeur jaune, visqueuse et fétide. Le traitement qu'on lui avait fait suivre à l'hospice, les bains, les remèdes prétendus dépuratifs, avaient échoué contre cette horrible

maladie. Comme elle se montrait si rebelle, il fut décidé que le malade serait envoyé aux Bains de Rennes. Une trentaine de bains, pris à la source du Bain doux, amenèrent une guérison complète. J'ai vu depuis ce jeune homme et l'ai observé attentivement ; son corps ne présente pas la moindre trace de pustule, quoique plusieurs années se soient écoulées depuis l'apparition de sa maladie.

Affection dartreuse.

M. Gontet, de Ginestas (Aude), âgé de 49 ans, tempérament bilioso-sanguin, était atteint, depuis cinq ans, d'une dartre crustacée aux jambes. La démangeaison était si forte, que le malade ne pouvait s'empêcher de se gratter, ce qui augmentait l'irritation ; il vint aux Bains de Rennes, y fit usage du Bain doux et du Bain de la Reine ; sous l'influence de ces bains, la démangeaison se calma, les ulcérations qui succédaient aux croûtes se cicatrisèrent. Le sujet de cette observation est revenu aux Bains, en 1839, parfaitement guéri.

Péritonite chronique.

Marty (Claire), de Cailhavel, âgée de 30 ans, après avoir subi un accouchement laborieux, éprouvait depuis deux ans des coliques violentes. Le ventre était ballonné et douloureux au tact. Cet état était entretenu par une retention menstruelle ; la malade avait employé un traitement rationnel et plusieurs emménagogues sans succès. D'après le conseil de son médecin, elle se rendit aux Bains de Rennes, y fit usage du Bain de la Reine et de l'eau de la même source en boisson ; une vingtaine de bains suffirent pour calmer les coliques et réduire aux deux tiers le

volume du ventre. Des affaires l'appelèrent chez elle, ce qui ne lui permit pas de compléter le traitement thermal. Revenue aux Bains vingt jours après, elle fit usage du Bain de la Reine qui provoqua le retour du flux menstruel. Dès-lors cessation entière des coliques, disparution du gonflement abdominal.

J'aurais pu comprendre dans ce tableau d'observations l'histoire de plusieurs maladies chroniques que j'ai vues être sensiblement modifiées par l'action des eaux thermales de Rennes ; mais j'ai préféré ne présenter absolument que celles dont la guérison a été complète et sanctionnée par l'expérience. Ainsi j'ai passé sous silence plusieurs cas d'aménorrhée, de l'eucorrhée, de chlorose, de maladies dartreuses, d'hépatite chronique, de dyspepsie, d'hémiplégie, d'affections rhumatismales qui ont diminué d'intensité sous l'influence salutaire de ces eaux, me réservant de revenir plus tard sur ces mêmes affections, si les circonstances me permettent de les observer encore.

Je désire que ces observations puissent fixer l'opinion des Médecins sur les propriétés des eaux de Rennes. J'aurais pu en produire un plus grand nombre ; mais la crainte de faire un gros volume m'a arrêté (1). Du reste, une seule guérison d'une maladie chronique est un fait très important dans la pratique, et surtout bien propre à démontrer la puissance des eaux thermales.

---

(1) Voyez, pour de plus amples notions, mon premier mémoire sur les Eaux Thermales de Rennes (1833), où l'on trouve plusieurs observations qui viennent corroborer celle-ci.

Lorsqu'on remarque que la plupart des malades ne sont envoyés aux eaux qu'en désespoir de cause, n'est-ce pas un phénomène digne d'occuper le monde médical, que de voir guérie ou amendée, par un traitement thermal d'une vingtaine de jours, une maladie qui a résisté, pendant des années entières, aux agents thérapeutiques les plus énergiques ? C'est un argument qui ne pourra jamais être réfuté par les fougueux détracteurs des eaux thermales.

FIN.

LIMOUX, IMPRIMERIE DE J. BOU

